

# Plan Climat Air Énergie Territorial

de la Métropole du Grand Nancy





Crédit photo : MGN – Mathieu Cugnot

# Éditorial

L'année 2022 a été la plus chaude jamais enregistrée en France. Ce constat, renouvelé année après année, combiné aux événements climatiques extrêmes que nous avons connus ces derniers mois et dont on pouvait encore croire qu'ils seraient réservés à la prochaine génération affectent dès à présent nos territoires et nos modes de vies.

La crise climatique que nous vivons, et qui nous percute de plein fouet, nous oblige à revoir nos pratiques, à concevoir et à construire différemment nos actions, à questionner nos habitudes et nos modes de vie, pour réduire nos consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, tout autant qu'à augmenter la production d'énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.

Les différents rapports du GIEC, rendus cette année, confirment – s'il le fallait encore, cette trajectoire à tenir, et les choix importants à effectuer. C'est le dernier mandat pour agir. Nous y sommes, résolument.

Ce nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial de la Métropole du Grand Nancy, dont les ambitions et les objectifs ont été partagés lors d'ateliers et d'événements organisés dans le cadre de la COP territoriale, est le fruit d'un important travail des élus et services, que je remercie, et représente une étape forte pour la transition de notre territoire.

## **Mathieu Klein**

Président de la Métropole du Grand Nancy  
Maire de Nancy  
et

## **Delphine Michel**

vice-présidente déléguée Transition écologique,  
eau et forêt

# Le territoire et ses partenaires déjà engagés

Si l'année 2022 a une nouvelle fois mis en exergue l'urgence de la situation climatique, la Métropole du Grand Nancy n'a pas attendu pour engager les transformations. Différents leviers ont été activés depuis 2020 pour poser les jalons d'une métropole plus responsable et plus durable :

- Circulation différenciée lors des pics de pollution (2021)
- Élaboration du Nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial
- Décision d'un trolleybus 100 % électrique pour la ligne 1 dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M)
- Piétonnisation d'une partie du centre ville de Nancy
- Plan de sobriété et de solidarité : baisse des températures, amélioration de l'éclairage public, Fonds de Solidarité Logement
- Végétalisation accrue
- Évolution des projets urbains
- Accompagnement du développement de l'électromobilité

# Qu'est-ce qu'un plan climat ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un document réglementaire, rendu obligatoire par les lois Grenelle de 2007 et dont le champ est étendu par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

Cet outil décline sur chaque territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Il pose pour cela des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, en réduisant les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en développant la production d'énergies renouvelables, en développant toutes mesures d'adaptation et en réduisant les émissions de polluants atmosphériques.

Le PCAET permet de faire valoir l'engagement des acteurs privés, habitants du territoire et des partenaires institutionnels pour une mobilisation commune et efficace.

Avec ce document réglementaire, le Grand Nancy pose l'objectif de devenir un territoire bas carbone à l'horizon 2050. Cela signifie un changement majeur dans nos manières de nous déplacer, d'habiter, de consommer ou de nous nourrir. **Des transformations qui doivent s'impulser collectivement, pour un territoire plus responsable et plus durable.**

 Chemin piéton © Ville de Nancy



# Le diagnostic territorial en chiffres



## CONSOMMATION D'ÉNERGIE

**7 500 GWh/an**  
Consommation globale en 2021

**↑ 12%**  
d'augmentation depuis 2014

**44%**  
de la consommation est issue des bâtiments (résidentiels & tertiaires)

**37%**  
de gaz naturel



## CO2

**1 610 000 de teqCO2**  
en 2021

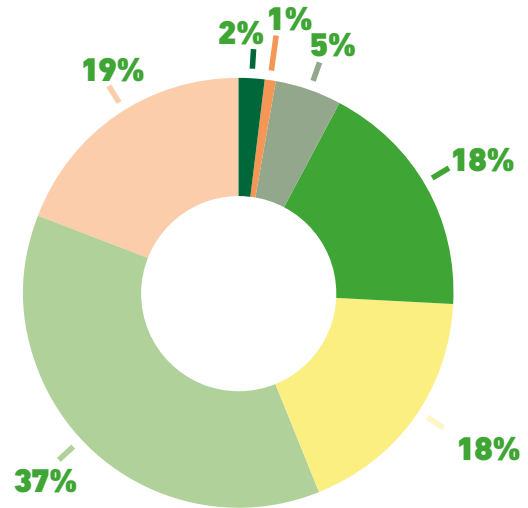
**↑ 4%**  
d'augmentation depuis 2014

**46%**  
des GES proviennent de l'industrie

**93%**  
des émissions de GES sont issues de la consommation énergétique



## LA SATISFACTION DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES



● Autres énergies renouvelables (EnR)  
● Bois-énergie (EnR) ● Chaleur et froid issus de réseau  
● Combustibles Minéraux Solides (CMS)  
● Électricité ● Gaz Naturel ● Produits pétroliers

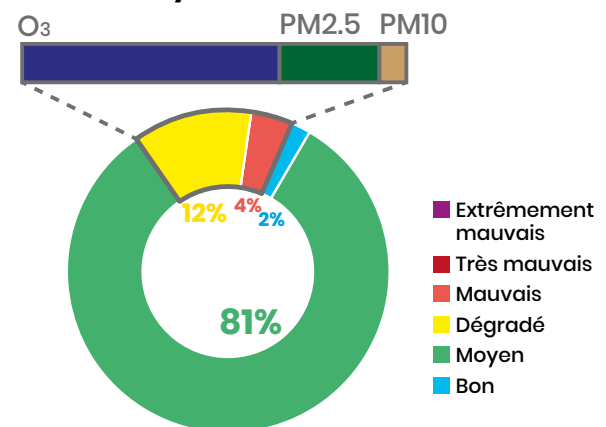
Source : Algoé d'après ATMO Grand Est - Invent'Air V2021 (données 2019)



## QUALITÉ DE L'AIR

**4 journées sur 5**  
avec un indice ATMO MOYEN

Répartition des indices de qualité de l'air sur la ville de Nancy en 2021



■ O3 (ozone) : il s'agit d'un polluant secondaire ayant parmi ses précurseurs les NOx, polluants marqueurs du trafic routier

■ PM2.5 : particules fines, émises notamment par le chauffage au bois

Source : ATMO Grand Est, Données 2021



**COP Territoriale© Métropole du Grand Nancy**

# L'engagement du territoire et de toutes les forces vives

La transition écologique nous concerne tous, et les actions à mettre en place, au cœur de notre quotidien, sont à impulser collectivement. La Métropole du Grand Nancy ne peut agir seule. Les citoyens représentent 20 à 25 % de l'équation climatique, rappelait Valérie Masson-Delmotte\* lors de son passage à Nancy. Un nouvel imaginaire durable et désirable peut être construit collectivement avec les élus, l'administration, les habitants et les communes.

C'est la raison pour laquelle, en tant que « chef d'orchestre » du PCAET, la Métropole du Grand Nancy a souhaité que cette démarche soit participative et coopérative.

C'est précisément le rôle de la COP territoriale : proposer un projet de transformation du territoire pour les années à venir, co-construit avec les habitants et les acteurs, qui se traduira par des engagements collectifs pour l'avenir avec des actions concrètes à mettre en place collectivement.

Le dialogue et cette participation ont permis d'enrichir le PCAET en faisant émerger 4 orientations fortes qui sous-tendent l'ensemble du plan d'actions :

**Faire de la sobriété  
le socle des politiques  
de développement**

.....

**Informier, sensibiliser,  
former pour  
accompagner  
le changement  
de modèle**

.....

**Coopérer avec  
les acteurs et  
les territoires  
de proximité**

.....

**Faire du projet  
d'aménagement  
un levier de  
la transformation  
écologique  
du territoire**

.....

\*Paléoclimatologue française, co-présidente du groupe n°1 du GIEC depuis 2015

# La nécessité d'objectifs ambitieux

## Diminution de la consommation énergétique



Horizon 2030

Horizon 2050

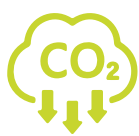
**-20%** **-50%**

Par rapport à 2012

Avec :

- ▶ Une dynamisation de la rénovation performante du bâti à un rythme et niveau d'ambition en rupture avec l'existant
- ▶ Une évolution profonde des modes de déplacement au profit des modes actifs, des véhicules partagés et du transport collectif
- ▶ Un accompagnement du tissu industriel vers une économie bas carbone

## Réduction des émissions de gaz à effet de serre



Horizon 2030

Horizon 2050

**-55%** **-84%**

Par rapport à 1990

Avec :

- ▶ Le renforcement de la sobriété des usages pour diminuer les consommations énergétiques
- ▶ La décarbonation des consommations énergétiques de tous les secteurs, en agissant en priorité sur les énergies fossiles les plus émissives

## Part des énergies renouvelables dans la consommation finale



Horizon 2050

**70%**

Dont part de l'énergie produite sur le territoire

**35%**

## Reconquête de la qualité de l'air

### Particules fines PM2.5

Émises notamment par le chauffage au bois



Horizon 2030

Horizon 2050

**-79%** **-81%**

### Oxydes d'azote (NOx)

Principal marqueur du trafic routier



Horizon 2030

Horizon 2050

**-72%** **-82%**

### Dioxyde de soufre (SO2)

Principal marqueur de l'industrie

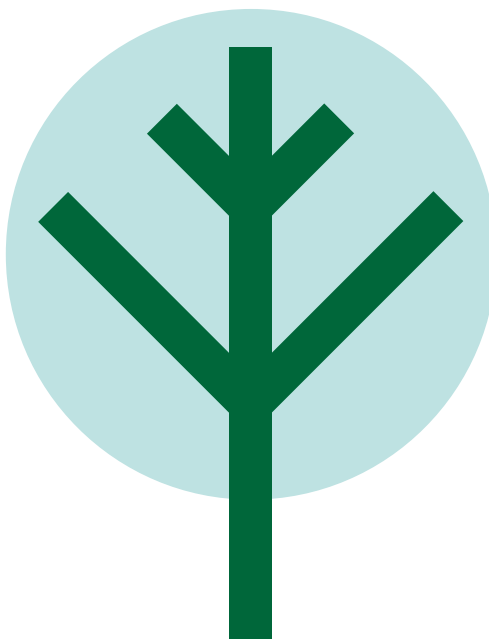


Horizon 2030

Horizon 2050

**-84%** **-95%**

Par rapport à 2005



Ces objectifs donnent le cap d'une transition énergétique territoriale ambitieuse et auront pour effets:

**Maîtriser localement  
les besoins,  
les approvisionnements  
et les coûts de l'énergie**

.....

**Réduire notre  
dépendance  
territoriale**

.....

**Protéger  
les consommateurs  
d'énergie**

.....

**Porter une attention  
particulière  
aux situations  
de vulnérabilité  
(mobilités, habitat,  
économie)**

.....

**Atteindre les objectifs  
du pacte vert pour  
l'Europe, de la loi  
énergie climat, du  
SRADDET et du  
PREPA (Plan national  
de Réduction des  
Emissions de Polluants  
Atmosphériques)**

.....

En s'appuyant sur:

- Une large mobilisation
- Les documents de planification thématique de la Métropole : P2M, PMH, Stratégie de développement économique, PLUI-HD
- Une coordination avec les démarches lancées par les communes et intercommunalités voisines
- La poursuite de la COP territoriale



📷 Mini forêt plantée dans le cadre du budget participatif  
© Ville de Nancy

# Les axes stratégiques

## LES AMBITIONS

DEVENIR UN TERRITOIRE BAS CARBONE 2050

PROTÉGER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET DES USAGERS DU TERRITOIRE

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE AIR ÉNERGIE CLIMAT PARTAGÉE

### AXE 1 Accompagner la transition du parc bâti du territoire

#### ORIENTATION 1

Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels du territoire

#### ORIENTATION 2

Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires du territoire

#### ORIENTATION 3

Lutter contre la précarité énergétique et le mal-logement

#### ORIENTATION 4

Construire des logements moins énergivores et plus résilients aux effets du changement climatique

### AXE 2 Accélérer l'essor des mobilités durables et décarbonées

#### ORIENTATION 1

Réduire la circulation automobile et maîtriser la demande en déplacement

#### ORIENTATION 2

Encourager le report modal vers les modes actifs, ferrés et fluviaux

#### ORIENTATION 3

Accompagner le développement des carburations alternatives

### AXE 3 Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone

#### ORIENTATION 1

Soutenir les efforts de décarbonation des entreprises du territoire

#### ORIENTATION 2

Orienter le développement économique vers les activités et les filières locales contributrices des transitions

#### ORIENTATION 3

Relocaliser la production agricole

#### ORIENTATION 4

Augmenter la production d'énergies renouvelables

### AXE 4 Adapter les territoires aux effets du changement climatique

#### ORIENTATION 1

Préserver durablement la santé des habitants en améliorant la qualité de l'air et de vie sur le territoire

#### ORIENTATION 2

Aménager le territoire pour adapter les modes de vie au changement climatique et le rendre attractif

#### ORIENTATION 3

Soutenir et assurer la pérennité de la richesse de la biodiversité du territoire

#### ORIENTATION 4

Diminuer l'exposition des activités économiques et services urbains au changement climatique et accroître leurs capacités d'adaptation

### AXE 5 Agir collectivement en faveur des transitions

#### ORIENTATION 1

Accompagner les modes de vie vers plus de sobriété

#### ORIENTATION 2

Rendre les acteurs du territoire contributeurs de la dynamique de transition écologique et énergétique

#### ORIENTATION 3

Mettre en place une gouvernance partagée du Plan climat dans le cadre de la COP territoriale

#### ORIENTATION 4

Être une collectivité exemplaire en matière de transition

### PLAN D'ACTION POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

### Préserver la qualité de l'air respiré, pour la santé de tous

#### ORIENTATION 1

Réduire les émissions de polluants atmosphériques

#### ORIENTATION 2

Limiter l'exposition de la population à la pollution de l'air

#### ORIENTATION 3

Sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'air et donner les clés pour agir

#### ORIENTATION 4

Consolider la connaissance des enjeux propres au territoire

# 1 Accompagner la transition du parc bâti du territoire

La Métropole du Grand Nancy se positionne comme l'acteur de référence en matière d'accompagnement à la rénovation énergétique performante du logement et renforce l'offre de service globale permettant d'optimiser la généralisation des rénovations énergétiques.

## PRINCIPALES MESURES

- **Coordonner et amplifier** les dispositifs d'ingénierie existants, pour renforcer le service public de la rénovation énergétique pour l'ensemble des publics
- **Ajuster** l'offre de financement de la rénovation énergétique des logements en développant de nouveaux outils et mobilisant les instruments financiers disponibles
- **Développer** les coopérations avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les processus de rénovation, mobiliser et accompagner la filière du bâtiment
- **Définir** la stratégie de rénovation énergétique du patrimoine métropolitain
- **Accompagner** le développement de stratégies de rénovation énergétique auprès des acteurs publics
- **Développer** une ingénierie pour favoriser la rénovation du parc tertiaire privé au travers d'un groupe de travail partagé (avec notamment les communes)

### Un dispositif renforcé grâce à :

- **L'élaboration** d'un observatoire de la rénovation énergétique de l'habitat pour identifier et quantifier les effets des mesures mises en place à l'échelle du territoire
- **L'intensification** du repérage des ménages en situation de précarité énergétique

## MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE 2023 – 2028

### PARC RÉSIDENTIEL

Accompagner **10 000** rénovations performantes de logement

dont **4 500** niveau BBC rénovation | Budget **18M€**

#### Impact estimé

**-85,5 GWh** consommations énergétiques | **-13,5 kTeqCO2** émissions de gaz à effet de serre

soit 265 vols allers/retours Paris – Marseille

### PATRIMOINE MÉTROPOLITAIN

dans le cadre du Plan d'amélioration énergétique du patrimoine métropolitain (PAEP)

**19** sites prioritaires sur la base d'une étude de performance énergétique conduite en 2022 | Budget **20M€**

avec le

**SDIE** Schéma Directeur Immobilier Énergie permettant de définir la stratégie à long terme et planifier les prochaines phases

#### Impact estimé

**-7,5 GWh** consommations énergétiques | **-1,25 kTeqCO2** émissions de gaz à effet de serre

📍 **Siège Kennedy – Métropole du Grand Nancy**  
© Métropole du Grand Nancy



## 2 Accélérer l'essor des mobilités durables et décarbonées

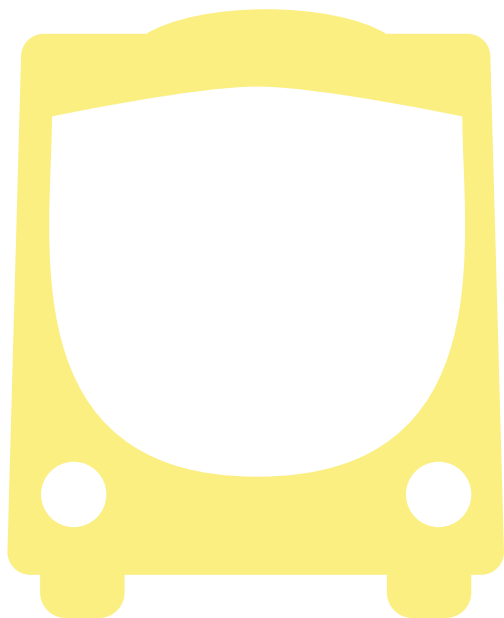
La Métropole du Grand Nancy met en œuvre le P2M adopté en novembre 2021 et le complète en coordonnant l'ensemble des dispositifs permettant d'accélérer la décarbonation des véhicules roulants.

### PRINCIPALES MESURES

- **Mettre en place** une zone à faibles émissions selon la réglementation
- **Déployer** une offre de conseil et d'aide à la mobilité
- **Mettre en œuvre** le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)
- **Mobiliser** les acteurs économiques en faveur d'une conversion des flottes (bioGNV, électricité, hydrogène)
- **Poursuivre** la décarbonation du parc de véhicules métropolitain (et des délégataires)

### Un dispositif renforcé grâce à :

- **La mise en œuvre** du schéma de logistique urbaine
- **L'incitation au passage** à la voiture partagée
- **La mise en place** des plans de mobilité dans les entreprises et administrations



### MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE 2023 – 2028

#### PARC TECHNIQUE



Objectif  
**40%**  
de véhicules  
électriques  
en 2030

avec  
**1,5 M€**  
investissement  
annuel

#### TRANSPORTS COLLECTIFS



**Intégralement électrique pour le réseau armature**  
Ligne 1 (Trolleybus),  
lignes 2, 3, 4 & 5 (BHNS) en 2030

#### Objectif

**Passage à l'électrique**  
du réseau complémentaire  
(environ 130 bus) en 10 ans

Budget  
**4M€** par an pour  
le renouvellement  
du parc

#### Impact estimé

**-2,25 GWh**  
consommations  
énergétiques

**-0,75 kTeqCO2**  
émissions de gaz à effet  
de serre

**2250 allers/retours Paris – Marseille en voiture**

📷 **Gratuité du réseau Stan le week-end**  
© Métropole Grand Nancy



# 3 accompagner les transitions vers une économie bas-carbone

La Métropole du Grand Nancy construit un projet global de développement de la production d'énergie renouvelable (EnR) permettant de multiplier par 6 la production entre 2020 et 2050.

 Tour des Energies © Métropole du Grand Nancy



## PRINCIPALES MESURES

- **Favoriser** le développement des EnR sur le patrimoine métropolitain
- **Soutenir** le développement des énergies renouvelables par une planification cohérente (Schéma Directeur de l'Énergie, stratégie concertée à l'échelle de la Multipole Nancy Sud Lorraine)
- **Poursuivre** le développement des réseaux de chaleur urbains décarbonés
- **Développer et accompagner** une animation territoriale pour le développement des installations de production d'EnR
- **Favoriser** le développement de la production d'EnR citoyenne notamment en autoconsommation

## ACTIONS EN LIEN AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

- **Renforcer** l'accompagnement des entreprises dans leur transition énergétique
- **Structurer** une dynamique territoriale et partenariale des démarches RSE
- **Accompagner** l'essor d'une économie circulaire sur le territoire métropolitain
- **Structurer** les filières locales du champ à l'assiette dans le cadre du projet de marché d'intérêt local (MIL)

## MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE 2023 – 2028



dont

**50 GWh**  
en photovoltaïque

**25 GWh**  
en géothermie

avec la

**SEM ENR**

société d'économie mixte pour accompagner techniquement et financièrement les projets



📍 Quartier Seringuats au Plateau de Haye © Métropole Grand Nancy

# 4 adapter le territoire aux effets du changement climatique

La Métropole du Grand Nancy développe une stratégie d'adaptation aux phénomènes de fortes chaleurs et de canicules en travaillant sur l'aménagement et l'urbanisme, l'habitat, l'information et la sensibilisation des habitants et l'accompagnement des acteurs pour préserver la qualité de vie des populations.

## PRINCIPALES MESURES

- **Intégrer** une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur urbains (ICU) et un renforcement des îlots de fraîcheur urbains (IFU) dans la gestion des espaces publics
- **Développer** une ingénierie d'accompagnement et de suivi de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) sur les dispositions liées à l'architecture bioclimatique

- **Sécuriser** une alimentation en eau potable de qualité pour les habitants de la métropole

### Un dispositif renforcé grâce à :

- **La diminution** de l'exposition des acteurs économiques et des acteurs publics pour les rendre plus résilients au changement climatique
- **Le développement** d'une culture de la santé environnementale à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy
- **La protection, l'adaptation et l'augmentation** de la place de la nature et du vivant pour accroître la résilience face au changement climatique

## MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE 2023 – 2028



**Aménagement des espaces publics** pour lutter contre les îlots de chaleur urbain et préserver la ressource en eau

avec

**35M€**

Budget

dont **3M€**  
phytoremédiation  
(dépollution des sols grâce aux plantes)

# 5 agir collectivement en faveur des transitions

La Métropole du Grand Nancy accompagne l'ensemble de la population au changement des modes de vie qui sont induits par la transition.

## PRINCIPALES MESURES

- **Créer** une « maison des transitions » permettant d'informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les acteurs du territoire
- **Appuyer** le déploiement d'outils et dispositifs d'accompagnement au changement de comportement
- **Développer** des initiatives de partage, d'échange permettant de valoriser la sobriété dans toutes ses dimensions

### Un dispositif renforcé grâce à :

- **La formation** de l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux de transition écologique et énergétique
- **L'adoption** du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) intégrant les objectifs de transition écologique et énergétique de la Métropole du Grand Nancy
- **L'élaboration** d'une stratégie métropolitaine d'exemplarité énergétique dans la continuité du Plan Métropolitain de Sobriété et de Solidarité

📷 Défis Déclics © Metropole Grand Nancy



# Le Plan d'action pour la qualité de l'air

La Métropole du Grand Nancy met en place une politique globale de reconquête de la qualité de l'air et de diminution de l'exposition de sa population. Au fil des études sanitaires, la pollution atmosphérique apparaît de plus en plus clairement comme un fléau sanitaire dont les conséquences en matière de santé sont largement sous-estimées. La prise en compte de l'air dans l'ensemble des politiques publiques doit être résolument amplifiée.

## PRINCIPALES MESURES

- Mettre en place une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) pour réduire la pollution liée au trafic routier
- Mettre en place un Fonds Air Bois pour réduire la pollution liée au chauffage au bois et au brûlage des déchets verts
- Prendre en compte la qualité de l'air dans l'exercice des compétences de la Métropole
- Intégrer la qualité de l'air dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat Déplacements
- Alerter la population pendant les pics de pollution et l'informer des bons gestes à adopter, former les acteurs-relais à la qualité de l'air et sensibiliser par des actions de proximité
- Approfondir les connaissances de la Métropole sur les enjeux de santé publique sur le territoire et sur les sujets émergents en matière de pollution de l'air

## MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE 2023 – 2028

**Fonds Air Bois**  
en 2024

**ZFE-m**  
à partir de 2025

Budget  
**7M€**

### Impact estimé

**-161,5 GWh**  
consommations  
énergétiques

**-59,5 kTeqCO2**  
émissions de gaz à effet  
de serre

soit 110 allers/retours long courrier Paris – New York

# Dispositifs mis en place pour la gouvernance et la mise en œuvre

## 1. Développer le niveau d'animation partenariale territoriale et extra-territoriale

Développer une communauté d'acteurs engagés dans la transition à travers une instance consultative

Renforcer la coopération / identifier des opportunités de mutualisation au sein du bloc communal via le Club Climat Énergie

Renforcer le dialogue avec les territoires voisins, initier des coopérations territoriales, à l'échelle du bassin de vie et en lien avec la Multipole Nancy Sud Lorraine

## 2. Se doter de moyens et d'outils de suivi

Doter la Métropole d'une fonction de pilotage, de suivi et d'évaluation de la politique de transition écologique et énergétique

Accompagner l'animation du Conseil Métropolitain pour le Climat

Créer un observatoire Air Énergie Climat de la santé et des modes de vies

## 3. Structurer une cellule d'ingénierie financière au service des projets de transition

 Nature en fête © Ville de Nancy



# Glossaire

**BBC Rénovation :** le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) Rénovation regroupe les logements rénovés qui consomment très peu d'énergie (consommation énergétique conventionnelle inférieure à 110 kWhEP/m<sup>2</sup>/an).

**BHNS :** Bus à Haut Niveau de Service

**bioGNV :** bio Gaz Naturel pour Véhicules est obtenu de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés : ordures ménagères, boues de stations d'épurations, produits agricoles et tontes des espaces verts, résidus de l'industrie agroalimentaire ou de la restauration collective

**Décarbonation :** Ensemble des mesures et de techniques permettant de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>

**EnR :** Énergies Renouvelables tels que le solaire, l'éolien, le biogaz, la géothermie

**Fonds Air Bois :** dispositif d'aide financière pour l'aide au renouvellement des inserts, poêles, cheminées et chaudières bois polluants au profit d'équipements plus performants

**GES :** Gaz à Effet de Serre

**GWh :** GigaWattheure, une unité d'énergie correspondant à un million de kilowattheures. Un kilowattheure est équivalent à une puissance continue d'un kilowatt pendant une heure.

**kT :** kiloTonne, unité de masse égale à mille tonnes

**eqCO<sub>2</sub> :** équivalent CO<sub>2</sub>, une mesure métrique utilisée pour comparer les émissions de divers GES sur la base de leur potentiel de réchauffement global en convertissant les quantités de divers gaz émis en la quantité équivalente de CO<sub>2</sub> ayant le même potentiel de réchauffement planétaire

**ICU :** Îlot de Chaleur Urbain, phénomène d'élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. Ces îlots thermiques sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines et l'urbanisme.

**IFU :** à définir en opposition aux ICU. Les Îlots de Fraicheur Urbains sont créés en situation urbaine grâce à la désimperméabilisation, la végétalisation, l'utilisation de l'eau et des techniques urbaines et architecturales (agencement, formes, couleurs et types de matériaux...)

**MIL :** Marché d'Intérêt Local, concept de plateforme logistique collective adaptée aux circuits alimentaires courts et de proximité

**P2M :** Plan Métropolitain des Mobilités, ce plan fixe la stratégie du plan de déplacement à l'horizon 2035 et les actions à engager

**PLUi-HD :** Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui construit un projet d'aménagement à l'échelle d'un groupement de communes. Le PLUi-HD (Habitat-Déplacements) démontre une volonté d'y intégrer le PMH et le P2M.

**PMH :** Programme métropolitain de l'habitat, document de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat

**RSE :** Responsabilité Sociétale des Entreprises, contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes

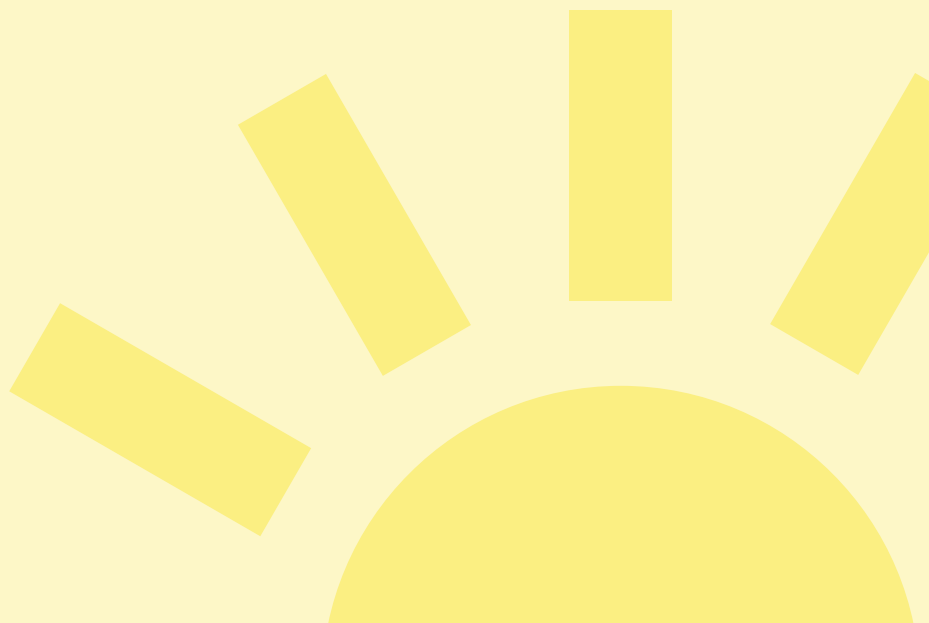
**SDE :** Schéma Directeur Énergies, stratégie énergétique territoriale permettant d'atteindre les objectifs adoptés dans le PCAET

**SDIRVE :** Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Électriques pour permettre le développement de l'offre de recharge sur le territoire

**SEM :** Société Économie Mixte, les actionnaires majoritaires sont des personnes publiques ; le reste du capital est détenu par des personnes privées

**SPASER :** Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsable, qui permet de déterminer les objectifs de politique d'achat à caractère social pour favoriser l'intégration des travailleurs handicapés ou défavorisés et à caractère écologique pour permettre la promotion d'une économie circulaire

**ZFE-m :** Zone à Faibles Émissions mobilité, outil réglementaire qui permet de réduire la pollution atmosphérique et protéger la population en limitant la circulation des véhicules les plus polluants





Plus d'informations:  
[www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu)

**métropole**  
**GrandNancy**